

Communiqué de la coordination Couserans vélo
31 août 2022

Bientôt une « voie vélo » dans la vallée du Lez ?

Peut-être vous aussi avez-vous appris par voie de presse qu'une « voie vélo » allait bientôt se réaliser entre Castillon à Saint-Girons ? (par exemple ici :

<https://www.azinat.com/2022/08/couserans-une-voie-velo-entre-saint-girons-et-castillon/>)

Une telle annonce ne peut que nous réjouir. Les autorités politiques locales se décideraient-elles enfin à mettre en place des mesures concrètes pour favoriser la pratique du vélo au quotidien ? Cela en a toutes les apparences, mais des questions restent en suspens.

Aujourd'hui, il existe déjà un itinéraire cyclable passant par la rive droite du Lez entre Castillon et Moulis. Le revêtement est parfois caillouteux, mais le parcours est très agréable, avec peu de trafic motorisé. Où cela devient compliqué, c'est pour rejoindre Saint-Girons depuis Aubert. Un itinéraire existe bien le long du canal qui alimentait une ancienne papeterie, mais il emprunte sur env. 300m un tronçon très raide (déclivité de près de 10 %, selon OpenRunner), ce qui limite fortement sa praticabilité, en particulier pour les enfants ou les personnes âgées, à moins d'être muni-e d'un vélo électrifié.

Entre Aubert et l'entrée de Saint-Girons (quartier de Lédar), il serait tout à fait possible d'aménager sur moins de 2 km une voie cyclable le long de la départementale. Cela permettrait de rejoindre le centre de Saint-Girons en passant par les rues secondaires de ce quartier. Est-ce cette option que privilégient les élu-es ?

Si le tronçon entre Moulis et Saint-Girons est réputé particulièrement dangereux pour les cyclistes, d'autres points noirs limitent également la pratique du vélo au quotidien. Que comptent faire les responsables politiques pour y remédier ?

L'accès depuis Saint-Lizier pourrait très facilement être sécurisé en améliorant simplement le revêtement de l'ancienne voie ferrée, entre le rond-point du CHAC et l'ancienne gare, soit sur moins de 2 km. Cela permettrait d'accéder à vélo en toute sécurité du centre de Saint-Girons jusqu'à l'hôpital, aux zones commerciales de Lorp et Saint-Lizier et à la voie verte qui part vers Salies-du-Salat . Qu'attendent les autorités politiques pour lancer ce chantier ?

L'accès à la voie verte vers Foix à la sortie est de Saint-Girons est également très dangereux. Une sécurisation de cet accès est impératif, par exemple en construisant une passerelle au-dessus du Baup. Pourquoi sa faisabilité n'est-elle pas étudiée ?

Pour se rendre dans les vallées du Haut-Salat et de l'Arac, il serait possible de transformer la route des tunnels en voie cyclable. Dès à présent, cette route pourrait être fermée régulièrement au trafic motorisé pour bénéficier aux usagers du vélo. Pourquoi les autorités politiques ne prennent-elles pas une initiative dans ce sens ? Et plus généralement, pourquoi n'organisent-elle pas d'événements publics pour promouvoir la pratique du vélo au quotidien ?

Et enfin, n'oublions pas les conditions déplorable de déplacement pour les vélos, mais aussi les piétons en ville de Saint-Girons. Le Conseil citoyen a publié ce printemps une enquête menée auprès de la population qui soulève bien ce problème. Quand les autorités municipales commenceront-elles enfin à mener des travaux de réfection et d'aménagement de la voirie pour permettre aux piétons et aux cyclistes de se déplacer dans des conditions décentes ?

Faciliter et sécuriser les déplacements quotidiens à pied ou à vélo ne peut se faire qu'en réduisant l'emprise du trafic motorisé dans l'espace public. Et cela, les autorités politiques locales y semblent fortement réfractaires. Pourtant, la sécheresse que nous vivons et les fortes chaleurs de cet été montrent que le dérèglement climatique est une menace redoutable, aussi dans nos régions de montagne. Quand la baignoire déborde, on commence par fermer le robinet. Ensuite on éponge le sol et on se met à écoper. Pourquoi ne procède-t-on pas de la même manière avec les gaz à effet de serre ?

A toutes ces questions, nous souhaiterions que les autorités politiques y apportent des réponses. Peut-être nous les donneront-elles un jour ?

Selon nous, pour sécuriser et encourager la pratique du vélo au quotidien, la meilleure décision serait d'abandonner le projet de contournement routier dit « pénétrante » qui favorisera encore plus le trafic motorisé. Ce projet bloque toute perspective de développement des modes de déplacements alternatifs à Saint-Girons et dans le Couserans.

En conclusion, l'annonce d'une future « voie vélo » dans la vallée du Lez relève plus d'un effet d'annonce que d'une véritable politique de mobilité en faveur des déplacements à vélo dans le Couserans. Pour cela, il va falloir encore pédaler fort, et ailleurs que dans le yaourt !